

ATELIER PRATIQUE : BRS ET CADRE JURIDIQUE

JOUR (3,5 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour des montages sécurisés

Le cadre général d'intervention des OFS et de mobilisation du BRS sont à présent bien connus. Pour les organismes, l'enjeu réside dorénavant dans la diffusion opérationnelle des pratiques, afin de développer des opérations en BRS dans leurs activités courantes. Cette approche implique une maîtrise approfondie des modalités opérationnelles de mobilisation du BRS et de son articulation avec le montage d'opérations.

PUBLIC

Personne en charge du développement de programmes d'accès à la propriété en BRS.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› maîtriser les documents contractuels et opérationnels du BRS.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques. Échanges avec les participants. ~ Accès à une documentation pédagogique à distance.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Xavier LIEVRE, Notaire

DATES DES SESSIONS INTER

20 mars après-midi 2026 - Distanciel

12 juin après-midi 2026 - Distanciel

7 juillet après-midi 2026 - Présentiel à Paris

9 octobre après-midi 2026 - Distanciel

PRIX NET : 490 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU**1 AVANT**

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

**Questions-réponses autour du cadre juridique des OFS et du BRS
rappel et éclaircissements permettant de bien appréhender les étapes
suivantes de la formation**

- actualités juridiques et fiscales du BRS
- les étapes de constitution des droits réels
- la question des opérations mixtes

Les actes

- le BRS, le cadre commun et ses conditions d'adaptation de l'avant-vente à la vente.
- l'articulation avec les contrats de cession et la VEFA
- les points d'attention dans le BRS opérateur
- les points d'attention dans les BRS acquéreur

**Atelier pratique : lecture commune d'un BRS opérateur et d'un BRS
utilisateur, enseignements**

L'articulation avec le régime de copropriété

Les spécificités de la copropriété appliquée au BRS

Éléments réglementaires et enjeux associés

La situation spécifique de l'OLS jouant le rôle de syndic

Atelier pratique : conditions de gouvernance de la copropriété.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.